

La Démarche de la Responsabilité Sociale des Entreprises (RSE):

« Le Cas de l'entreprise Algérienne SASACE »

Kateb Karim –karim.kateb@gmail.com- Maitre Assistant B – UFC d'Oran.

Kateb Mohammed Lakhdar – kml31000@gmail.com - Doctorant -Université de
Mostaganem.

Résumé :

L'objectif principal de cet article est d'effectuer une recherche empirique sur l'effet de l'intégration d'une démarche de la Responsabilité Sociale des Entreprises dans une entreprise Algérienne qui est pionnière dans ce domaine. Notre étude porte sur l'initiative prise par l'entreprise SASACE afin d'adopter cette démarche afin d'améliorer les conditions de travail des salariés et d'obtenir un gain économique pour l'entreprise. Les résultats obtenus confirment la réussite de cette démarche par une nette amélioration du point de vue économique, sociale, et environnementale. Avant cette étude empirique on va tout d'abord présenter le cadre conceptuel de la Responsabilité Sociale des Entreprises, ensuite quelques définitions, puis quelques aspects sur le développement durable.

Mots clés : Responsabilité sociale des entreprises, gestion et conditions de travail, impact, développement durable, entreprises, Algérie.

الملخص:

الهدف الرئيسي من هذه المقالة هو لإجراء البحوث التجريبية على أثر التكامل لنهج المسؤولية الاجتماعية للشركات في شركة الجزائرية التي هي شركة رائدة في هذا المجال. دراستنا تركز على مبادرة من شركة SASACE لاعتماد هذا النهج لتحسين ظروف العمل للموظفين والحصول على مكاسب اقتصادية للشركة. النتائج تؤكد نجاح هذا النهج في تحسين صافي من الناحية الاقتصادية والاجتماعية والبيئية. قبل هذه الدراسة التجريبية سنقدم أولاً الإطار المفاهيمي للمسؤولية الاجتماعية للشركات، ثم بعض التعاريف وبعض جوانب التنمية المستدامة الكلمات المفتاحية: المسؤولية الاجتماعية للمؤسسات، إدارة الشركات وظروف العمل، الأثر، التنمية المستدامة ، المؤسسات ، الجزائر.

Introduction :

La Responsabilité Sociale des Entreprises devient de plus en plus importante face aux évolutions économiques, technologiques, sociales et sociétales, aux modifications des attentes et des modes de consommation des consommateurs, les entreprises doivent s'adapter en permanence pour développer leurs activités et assurer leur pérennité¹.

Le terme développement durable s'applique généralement à l'économie, notamment lorsqu'il s'agit d'exploiter des ressources naturelles non renouvelables (énergies fossiles, carrières, minerais) ou renouvelables de façon limitée (pêche, exploitation des forêts). Mais le développement durable s'applique également à la sauvegarde du patrimoine naturel (faune, flore, eau, paysage) et du cadre de vie

¹ Perspectives RSE : Disponible sur le lien perspectives-rse.fr/, consulté le 02-02-2017.

parfois mis en péril par l'exercice d'activités économiques, ces activités peuvent en effet provoquer des nuisances telles que l'émanation de substances nuisibles dans l'air, l'eau ou le sol, une telle pollution peut avoir un effet cumulatif, ce qui revient à dire qu'elle est contraire à un développement durable.

Bien que l'acceptation courante du développement durable soit celle de conservation du patrimoine collectif, nous pouvons l'étendre au patrimoine de l'entreprise y compris son patrimoine intangible qui fait parti de son actif, l'entreprise doit être exploitée de manière à valoriser cet actif et éviter qu'il ne se dégrade.²

Dans notre article nous allons voir la démarche RSE au sein d'une entreprise Algérienne « SASACE », on va tout d'abord présenter le cadre conceptuel de la RSE, ensuite quelques définitions sur la RSE, puis quelques aspects sur le développement durable et enfin on va voir une démarche dans une entreprise Algérienne SASACE .

I- Cadre conceptuel de la RSE :

La RSE portée par la vague du développement durable, et les crises successives se définit souvent comme la déclinaison du concept du développement durable dans l'entreprise et son cadre de référence reste aussi complexe et parfois aussi vague que celui-ci.

²Benchimol Guy: Valorisez votre entreprise : Pour une nouvelle gouvernance d'entreprise, Paris : Editions EMS 2003, p 95.

La notion de Responsabilité Sociale de l'Entreprise **RSE** fait aujourd'hui l'objet d'une définition largement stabilisée. Elle se caractérise ainsi par une démarche volontaire visant à aller au-delà des obligations légales et des conventions collective, un souci d'intégrer durablement les vue des différentes parties prenantes de l'entreprise, et un engagement à une certaine transparence (Commission européenne, **2001**)³.

Elle constitue aussi l'un des termes phares de la recherche en sciences de gestion en ce début du troisième millénaire .Le thème de la **RSE** n'est pas relativement nouveau puisque les premières réflexions à ce sujet datent du début des années **1930**.

C'est toutefois Bowen qui à fait passer ce concept dans l'ère moderne du management grâce à la publication en **1953**, de son livre intitulé Social Responsibilities of the Businessman.

Depuis cette date, le mouvement s'est amplifié et la recherche s'est progressivement structurée autour de grandes problématiques de recherches : définition du concept (exemple :Mc Guire, **1963**) mise en perspective de ses différentes dimension existantes (exemple :Sethi,**1975**), opérationnalisation de la **RSE** et mise en évidence de ses liens avec la performance (exemple :Drucker,**1984**)⁴.

³ Dupuis Jean-Claude : La RSE, de la gouvernance de la firme à la gouvernance de réseau : Revue Française de Gestion : La Responsabilité Sociale de l'Entreprise, volume 34, N°180, Janvier 2008, p 160.

⁴ Persais Eric : La RSE est elle une question de convention ? : Revue Française de Gestion : TIC et Organisation, volume 33, N°172, Mars 2007, p79.

II –Notions sur la RSE :

On peut citer les définitions de la RSE suivantes :

1-Selon Muhammad Yunus : Un Social Business est une société qui ne réalise ni perte ni dividende, créée dans l'objectif de faire le bien, d'apporter des changements positifs au monde sans attendre de cette activité qu'elle rapporte de l'argent à court terme ⁵ .

2-La Responsabilité Sociale : Ensemble des obligations qu'une entreprise peut accepter en sus des obligations légales exemple : la responsabilité vis-à-vis de tous les membres de la société ou de l'environnement ⁶ .

3-Pour Gunther Verheugen, commissaire chargé des entreprises et de l'industrie et vice-président de la Commission Européenne (CE), « la RSE est une action volontaire des entreprises. Nous ne pouvons que les y encourager dans nos relations avec elles. Il faut aussi que les pouvoirs publics créent un climat dans lequel les chefs d'entreprise

⁵ Ramanantsoa Bernard: L'art du management : Leadership, Performance, Développement durable, Paris : Editions Les Echos 2008, p 215.

NB : Muhammad Yunus est fondateur de la Grameen Bank, prix Nobel de la paix, professeur honoris causa à HEC Paris et coprésident de la chaire HEC entreprise et pauvreté

⁶ Gillespie Andrew : Maxi Fiche de Gestion : Marketing-Finance-Production-Management-Communication-GRH, Paris : Dunod 2009, p 125.

sont estimés non seulement parce qu'ils font des bénéfices, mais aussi parce qu'ils contribuent à relever certains défis de la société »⁷

III-Le développement durable :

Le terme développement durable s'applique généralement à l'économie, notamment lorsqu'il s'agit d'exploiter des ressources naturelles non renouvelables (énergies fossiles, carrières, minerais) ou renouvelables de façon limitée (pêche, exploitation des forêts). Mais le développement durable s'applique également à la sauvegarde du patrimoine naturel (faune, flore, eau, paysage) et du cadre de vie parfois mis en péril par l'exercice d'activités économiques, ces activités peuvent en effet provoquer des nuisances telles que l'émanation de substances nuisibles dans l'air, l'eau ou le sol, une telle pollution peut avoir un effet cumulatif, ce qui revient à dire qu'elle est contraire à un développement durable.

Les entreprises sont souvent à l'origine de ces nuisances et la plupart du temps elles s'efforcent d'en limiter la portée, voir de les supprimer complètement. Le seul fait de s'en tenir strictement à la réglementation ne met pas toujours l'entreprise à l'abri d'un événement catastrophique imprévu sinon imprévisible, c'est alors que tout les feux de l'actualité se tournent vers elle et qu'elle est soupçonnée tort ou à raison, d'en être responsable par négligence, ou incompétence même s'il s'agit d'un malheureux

⁷ Abdelmalki Lahcen, Mundler Patrick : Economie de l'environnement du développement durable, Bruxelles, Editions : De Boeck 2008, p136

conours de circonstances. Ce qu'il faut savoir, c'est que, quelle que soit la bonne foi de l'entreprise, bonne foi parfois mise en cause par des rumeurs plus ou moins fondées amplifiées par des concurrents, celle-ci ne sortira jamais complètement indemne de ce genre d'événement. Mis à part les coûts financiers encourus, il y aura toujours plus au moins de destruction de valeur, en effet, la renommée d'une entreprise est une valeur intangible, importante mais fragile : elle se concentre généralement sur la marque mais résulte de la confiance que lui portent ses clients, ses salariés, ses actionnaires, et l'ensemble de ses partenaires en général.

Bien que l'acceptation courante du développement durable soit celle de conservation du patrimoine collectif, nous pouvons l'étendre au patrimoine de l'entreprise y compris son patrimoine intangible qui fait parti de son actif, l'entreprise doit être exploitée de manière à valoriser cet actif et éviter qu'il ne se dégrade.⁸

Historique du développement durable :

Le concept de développement durable est le résultat de plusieurs rapports internationaux. Il est issu d'un processus de négociation qui s'est déroulé en plusieurs étapes.

⁸Benchimol Guy: Valorisez votre entreprise : Pour une nouvelle gouvernance d'entreprise, Paris : Editions EMS 2003, p 95.

Vers la fin des années cinquante jusqu'au début des années soixante-dix, des premiers avertissements concernant la pollution ont cédé la place à une prise de conscience que la croissance économique exponentielle ne peut durer indéfiniment. Les deux crises du pétrole y ont contribué d'une manière décisive.

En 1973 et en 1980 le prix du pétrole a fortement augmenté. Lorsqu'en 1973, la guerre du Kippour éclate, le prix du baril était à peine quatre dollars. Le prix le plus élevé d'environ **36 dollars** fut atteint en 1980. Entre temps, ce prix est redescendu à son niveau antérieur en termes réels, pour atteindre de nouveaux sommets (**134 dollars en Juin 2008**). L'importance de nouvelles formes énergétiques est de plus en plus comprise.

Cette première période est donc caractérisée par la prise de conscience d'une exploitation au rythme actuelle des ressources naturelles comme le pétrole et l'uranium conduit à leur épuisement. À terme, leur contribution à la croissance économique est compromise. L'amélioration du sort des pays du tiers-monde détenant certaines de ces ressources se trouve affectée car ces pays ne peuvent indéfiniment compter sur les revenus y relatifs pour se développer.

Le rapport Brundtland s'en inspire, en 1972, la Conférence des Nations Unies sur l'Environnement s'est réunie à Stockholm. Elle a réfléchi sur le lien entre environnement et développement et a insisté sur l'importance que la protection de l'environnement a pour le développement économique du tiers-monde.

L'environnement représente un facteur important pour l'évolution du bien-être. Elle s'interroge sur les perturbations de l'équilibre écologique de la biosphère dues à la pollution.

Cette conférence a donc influencé d'une manière décisive la suite des travaux au sein de l'ONU dont la Commission mondiale sur l'environnement et le développement a été chargée d'approfondir les thèmes abordés à Stockholm.

Durant une deuxième période d'approfondissement allant du milieu des années soixante-dix jusqu'à la publication du rapport Brundland en 1987, une publication des instances de l'ONU, appelée rapport Hammarskjold de 1975, insiste sur l'éventualité d'un risque planétaire qui consiste à dépasser une certaine limite. Au delà de la biosphère serait surchargée, rompant ainsi les équilibres naturels. Cette « capacité de charge » devient ensuite une des caractéristiques majeures du développement durable. Compte tenu de l'hypothèse de ressources limitées, il faut donc « commencer, avec rigueur, par dire qui consomme les ressources et à quoi elles sont utilisées.

La pression sur les ressources, qui est réelle et complexe, n'a donc pas grand-chose à voir avec la pression démographique en soi. Tout au plus suggère-t-elle que le style de consommation des pays industrialisés serait insoutenable si quatre ou dix milliards d'êtres humains l'adoptaient, mais c'est un argument pour changer le style de consommation des pays industrialisés, plutôt que pour conseiller aux pauvres de réduire leurs natalités ».

Cette citation capte l'essentiel de la controverse qui s'engage autour de la notion de soutenabilité : le mode de vie, l'industrialisation dans les pays occidentaux et l'explosion démographique dans les pays en voie de développement sont identifiés comme les causes principales de la dégradation de l'environnement.

Cette opposition entre deux sources principales possibles d'une éventuelle surcharge, a donné lieu en 1982 à un rapport correctif de l'OCDE Organisation de Coopération et de Développement Économique, insistant sur le problème de la croissance démographique. Un autre rapport de la Commission indépendante sur les problèmes de développement international intitulé : « Nord-Sud : un programme de survie » rappelle le risque planétaire qui ne peut être endigué que par une stratégie qui reconnaît explicitement le lien direct entre les questions de développement et celles qui sont liées à la protection de l'environnement à l'échelle mondiale. Cette stratégie inclut les inégalités sociales entre pays développé et pays en voie de développement dans la politique de protection de l'environnement.

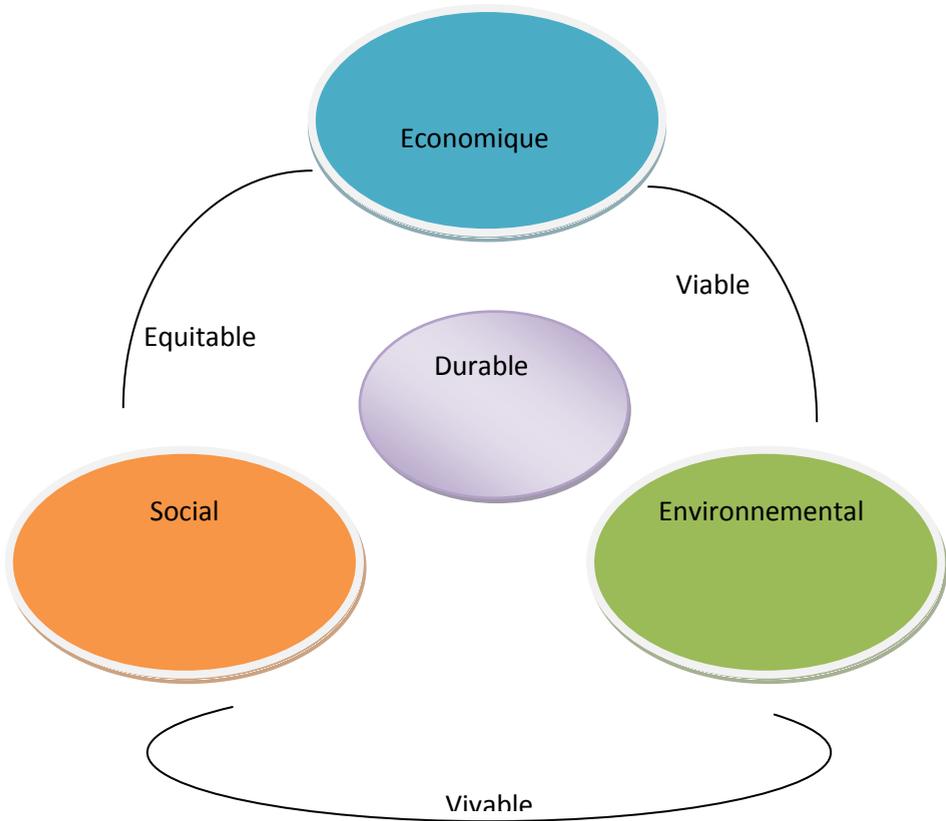
Enfin l'idée d'écodéveloppement qui trouve son origine dans les délibérations de la Conférence de Tokyo de l'UNESCO (Organisation des Nations Unis pour l'Education la Science et la Culture) en 1970, a également influencé le concept de développement durable. Cette idée a émergé dans la discussion sur le rôle des sciences sociales et leur apport dans l'analyse du lien entre la société et l'environnement. Les travaux d'Ignacy

Sachs ont marqué les réflexions menées dans le cadre du programme des Nations Unies pour le Développement, sur le lien entre le développement et l'environnement.

Le diagnostic de **Sachs** part d'un constat d'une « crise de développement ». Cette crise a plusieurs origines, mais le fait que la croissance économique ne soit pas synonyme de développement rend nécessaire un renforcement de la coopération internationale. Quels organes de coordination internationale peuvent efficacement organiser à la fois les mesures pour la protection de l'environnement et pour le développement du tiers-monde ? La Commission mondiale sur l'environnement et le développement fournit une réponse dans son rapport de 1987. Le concept de développement durable devient ainsi la référence incontournable dans tout débat alliant la protection de l'environnement à l'économie et au social⁹.

⁹ Beat Burgenmeier : Politiques économiques du développement durable, Bruxelles : Editions De Boeck 2008, p 36-37.

Figure N° 01 : Schéma du développement durable¹⁰



¹⁰ Ministère de l'agriculture et du Développement Rural : Direction de la Vulgarisation : Les méthodes participatives : Techniques d'animation des Focus Groups, 2012, p 4.

Définition du développement durable :

Plusieurs définitions peuvent être citées :

1-le développement durable : est un développement qui satisfait les besoins de la génération actuelle sans privé les générations futures de la possibilité de satisfaire leurs propres besoins.il repose sur le respect des droits de l'homme, l'interdiction du travail forcé et du travail des enfants, le développement d'une politique environnementale. Certaines entreprises font de ce principe une stratégie¹¹ .

2-La formule canonique du rapport Bruntland est universellement acceptée :«Le développement durable, c'est s'efforcer de répondre aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de satisfaire les leurs »¹² .

3-Selon le programme des nations unis pour l'environnement (PNUE) : il s'agit d'améliorer les conditions d'existence des communautés, tout en restant dans les limites de la capacité des écosystèmes¹³ .

¹¹ Helfer Jean Pierre, Kalika Michel, Orsoni Jacques: Management : Stratégie et organisation, Paris : Editions Vuibert 2006, p 443.

¹² Smouts Marie-Claude : Le développement durable : Les termes du débat, Paris, Editions : Armand Colin 2008, p12.

¹³ Lévêque Christian, Sciana Yves : Développement durable : Nouveau bilan, Paris, Edition :Dunod 2008,p 88.

Caractéristique du développement durable :

L'historique de la genèse du développement durable dégage les caractéristiques suivantes :

Une approche mondiale qui cherche à dépasser le clivage Nord-Sud en insistant sur le fait que la dégradation de l'environnement a une dimension planétaire. Cependant, elle implique des réponses différenciées. Au Nord, la limitation des déchets et les agents polluants comme le CO₂ est prioritaire, tandis qu'au Sud c'est la maîtrise de la croissance démographique qui capte l'attention. La référence de l'expérience de l'Occident qui attribue un lien inversement proportionnel entre croissance économique et croissance démographique se heurte aujourd'hui au constat que les déchets et les agents polluants augmentent avec la croissance. Le changement qualitatif du sentier de la croissance nécessite un changement de la structure, de la production, et de la consommation.

Une gestion écologique a comme objectif la transmission intergénérationnelle du capital naturel et la promotion de nouvelles images sociales de la nature qui voient dans les ressources naturelles une source de bien-être comme la beauté d'un site, la santé et les loisirs. Cette gestion cherche en premier lieu à atténuer l'irréversibilité de certaines actions polluantes commises dans le passé et tient compte du fait que nous ne disposons pas de substitutions par certains écosystèmes à l'heure actuelle.

Une prise de conscience des inégalités sociales et d'une éthique nouvelle cherche à remédier aux conditions inégales dans lesquelles s'expriment les choix économiques individuels. Seul le choix libre et non contraint par la pollution, la famine et l'ignorance est pertinent pour le fonctionnement des marchés et seule la réduction des inégalités de revenus et de fortunes permet de légitimer le développement durable à grande échelle¹⁴.

Objectifs du développement durable :

Le conseil de direction du nouveau « réseau des connaissances », réseau des solutions pour le développement durable (SDSN) créé par Ban Ki-moon SG de l'ONU vient de remettre un nouveau rapport intitulé (An Action Agenda for Sustainable Development (Programme d'action pour un développement durable qui identifie dix objectifs prioritaires¹⁵ :

1-Mettre fin à l'extrême pauvreté et à la faim.

¹⁴ Beat Burgenmeier : Politiques économiques du développement durable, Bruxelles : Editions De Boeck 2008, p 38-39.

¹⁵ Sachs Jeffrey D: Pour le développement durable : Traduit de l'anglais par Patrice Horovitz. Le Quotidien d'Oran du 16-06-2013, p12.

Sachs Jeffrey Professeur de développement durable et de santé publique, est directeur de l'Institut de la terre à l'Université de Columbia à New York. Il est aussi conseiller spécial du secrétaire général de l'ONU pour les objectifs du millénaire pour le développement.

- 2-Parvenir au développement et à la prospérité sans détruire l'environnement.
- 3-Veiller à ce que tous les enfants et adolescents aient accès à l'éducation.
- 4-Parvenir à l'égalité entre les hommes et les femmes et réduire les inégalités.
- 5-Parvenir à la santé et au bien-être à tous les âges de la vie.
- 6-Augmenter la production agricole dans le respect de l'environnement de manière à parvenir à la sécurité alimentaire et à la prospérité dans les zones rurales.
- 7-Développer le potentiel des villes dans un cadre de durabilité environnementale.
- 8-Diminuer le changement climatique dû à l'activité humaine en ayant recours à des sources d'énergies durables.
- 9-Protéger l'écosystème et assurer une bonne gestion des ressources naturelles.
- 10-Améliorer la gouvernance et mettre le comportement des entreprises en conformité avec ses objectifs.

IV-Etude sur l'initiative RSE prise par l'Entreprise SASACE :

Contexte et enjeux ¹⁶:

Depuis la création de SASACE, les encres à solvants étaient les seuls produits d'impression flexographique disponibles localement. L'utilisation de ces encres

¹⁶ Responsabilité Sociétale des Entreprises en Algérie, disponible sur le site : www.rse-algerie.org, consulté le 08-04-2017.

représentait un risque pour la santé et la sécurité des travailleurs ainsi que pour l'environnement. De plus, le stockage des encres périmées est dangereux, or il n'existe pas de filière de valorisation de ces produits en Algérie.

De 2008 à 2011, **SASACE** s'est lancé le défi **d'accompagner un de ses fournisseurs locaux dans le développement d'encres à eau imprimables** sur une toile en plastique ; ce procédé constitue une alternative industrielle crédible et à même de préserver l'environnement et la santé des travailleurs.

Cette démarche, fruit d'une tradition de dialogue avec les parties prenantes, s'est concrétisée par l'implication active de **SASACE** *via* :

- L'élaboration des spécifications et des caractéristiques techniques des encres à développer.
- L'assistance au fournisseur local tout le long du processus de développement et dans les phases de tests et d'ajustements. Le laboratoire de **SASACE** et leurs experts étaient à cet effet mis à l'entière disposition du fournisseur.
- La garantie d'achat de toute la production.

A partir de janvier 2012, **SASACE** abandonne définitivement les encres à solvants pour l'utilisation des encres à eau. Ces encres répondent aux normes. L'achat de ces encres par **SASACE** a fortement contribué au développement des activités de ce fournisseur local.

Présentation de la démarche :

La direction industrielle de **SASACE** a mené une étude technico-économique et environnementale relative à la substitution des encres à solvants par des encres à eau. Cette étude a mis en exergue de nombreux avantages telles que :

- ✓ L'amélioration des conditions de travail et la préservation de la santé des travailleurs (réduction des évaporations de produits nocifs).
- ✓ La réduction des impacts sur l'environnement par la diminution des quantités d'encres consommées (par rapport aux encres à solvants pour la même quantité de sacs imprimés) et la suppression des additifs.
- ✓ L'amélioration de la qualité du produit (stabilité des nuances des couleurs).
- ✓ L'amélioration de l'entretien des machines (prolongement de la durée de vie, nettoyage plus facile en un temps plus court).

Des essais et tests ont été effectués avec le fournisseur d'encre au niveau de l'atelier de production. Les résultats ont mis en évidence l'efficacité du produit sur le plan technique, financier, sécurité & santé et environnemental.

Objectif à atteindre :

Les objectifs de l'initiative de **SASACE** visent à :

Arrêter définitivement l'utilisation des encres à solvants et leurs additifs.

Résoudre les difficultés liées à la récupération et/ou l'élimination des déchets spéciaux (alcool, diluants, etc.) afin de limiter leurs effets sur l'environnement et la santé des travailleurs.

Apporter une contribution au développement local *via* l'accompagnement du fournisseur.

Optimiser le coût et la gestion des stocks de produits dangereux.

Les moyens mobilisés :

Moyens humains : la direction générale, la direction technique (industrielle), le laboratoire interne à SASACE pour les tests effectués avec le fournisseur d'encre à eau, les équipes du fournisseur local et ses partenaires de recherche.

La communication au niveau de SASACE :

En externe : des séances de travail, des débats et échanges ont eu lieu avec le fournisseur durant les phases d'essais et de mise en œuvre ; des actions d'information et de sensibilisation auprès des clients quant à la substitution des encres à solvants par des encres à eau ont été menées.

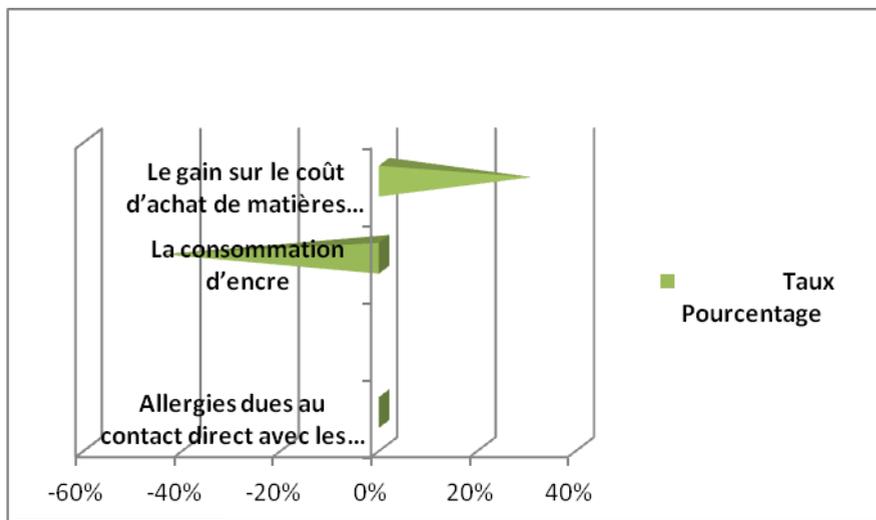
A l'étranger : présentation de la démarche à Marrakech où celle-ci a bénéficié d'une reconnaissance ; exposition des produits dans les plus grandes foires internationales – en Italie et en Allemagne (2012).

Les premiers résultats de l'initiative prise par l'Entreprise SASACE sur le plan économique ainsi que sur le plan sanitaire sont dans le tableau ci-dessous :

Tableau N°01 : Résultats de l'initiative prise par SASACE.

Taux	
Aspect	Pourcentage
Allergies dues au contact direct avec les encres à solvant	0 % (Disparition totale)
La consommation d'encre	Diminution de 45 %
Le gain sur le coût d'achat de matières premières	Gain de 30 % par an

Figure N°02 : Les résultats de l'initiative prise par SASACE.



Commentaire des résultats :

D'après l'initiative menée par l'Entreprise SASACE et d'après la figure ci-dessus, nous avons relevé une disparition totale des allergies dues au contact direct avec les encres à solvant avec un taux de **0 %**, de ce fait la préservation de la santé des travailleurs.

Concernant l'aspect économique nous avons constaté d'après les résultats obtenus une diminution de la consommation d'encre avec un taux de **45%**, et un gain sur le cout d'achat de la matière première de **30 %**.

Nous pouvons dire d'après ces résultats obtenus, que l'entreprise SASACE à réussi dans cette démarche RSE vu l'amélioration obtenu du point de vue économique, sociale, et environnementale

Ce que nous pouvons retenir aussi de la démarche et de l'initiative de SASACE ainsi que des premiers résultats obtenus peuvent être résumés comme suit :

Pour l'entreprise SASACE la prise en compte des conditions de travail de ses salariés et l'un des axes majeures prise par la direction générale en faveur de ses employés.

La substitution d'encre à solvant par des encres à eau montre la volonté de l'entreprise SASACE à prendre compte de la santé et sécurité de ses travailleurs.

Cette démarche prise par SASACE est la préservation de l'environnement, car ces nouveau encres à eau répondent aux normes environnementales et de sécurité et ne nécessitent aucun ajout d'additifs nocifs.

L'entreprise SASACE contribue par cette initiative au développement local en achetant ce produit chez un fournisseur local.

Les avantages de cette initiative prise par SASACE sont nombreux et reflète l'intérêt de l'entreprise à réussir cette initiative tel que : l'amélioration des conditions de travail et la préservation de la santé des travailleurs, la réduction des impacts sur

l'environnement, l'amélioration de la qualité du produit, l'amélioration de l'entretien des machines

Enfin cette initiative à permis la prise en compte de l'aspect humain en substituant l'encre à solvant par l'encre à eau, l'amélioration des conditions de travail des travailleurs et la préservation de l'environnement ce sont des éléments essentielles et important dans toute démarché de Responsabilité Sociale des Entreprises RSE.

Conclusion :

Dans notre travail sur la Responsabilité Sociale des Entreprises, nous avons constaté que l'entreprise SASACE prend en compte les éléments clés pour la réussite de sa démarche RSE tel que conditions de travail, santé et sécurité, développement local, dialogue avec les partie prenantes, développement durable.

Elle est considérée aussi comme l'une des premières entreprises en Algérie à prendre en compte et utiliser la démarche RSE, nous avons constater d'après les résultats obtenus de SASACE la réussite de leur initiative surtout la disparition totale des allergies qui touchent ses travailleurs ,et cela est due à la substitution des encres à solvant par des encres à eau.

Nous avons pu conclure avec quelques propositions et qui sont les suivantes :

L'entreprise Algérienne doit prendre en compte les conditions de travail, de santé et de sécurité au travail pour le bien être de ses salariés.

L'entreprise Algérienne doit dialoguer avec ses parties prenantes car le diadoque est un élément important pour la réussite de toute initiative et démarche RSE.

L'entreprise touchée par notre étude doit encore faire des efforts en matière de développement local car un seul fournisseur est insuffisant pour un tel développement.

Enfin, nous pouvons conclure que SASACE doit multiplier de telles démarches et initiative pour prendre en compte les conditions de travail de ses salariés.

Pour cela des actions de vulgarisation et de coordinations doivent être mises en place pour garantir cette démarche et ce aux profits des salariés et de toutes les parties prenantes qui entourent l'entreprise car c'est une réflexion actuelle et quotidienne qui a un intérêt primordial en faveur de l'entreprise, son environnement et de la communauté citoyenne.

Bibliographie :

1-Abdelmalki Lahcen, Mundler Patrick : Economie de l'environnement du développement durable, Bruxelles, Editions : De Boeck 2008, p136.

2-Beat Burgenmeier : Politiques économiques du développement durable, Bruxelles : Editions De Boeck 2008, p 36-37.

3-Benchimol Guy: Valorisez votre entreprise : Pour une nouvelle gouvernance d'entreprise, Paris : Editions EMS 2003, p 95.

4-Dupuis Jean-Claude : La RSE, de la gouvernance de la firme à la gouvernance de réseau : Revue Française de Gestion : La Responsabilité Sociale de l'Entreprise, volume 34, N°180, Janvier 2008, p 160.

5-Gillespie Andrew : Maxi Fiche de Gestion : Marketing-Finance-Production-Management-Communication-GRH, Paris : Dunod 2009, p 125.

6-Helfer Jean Pierre, Kalika Michel, Orsoni Jacques: Management : Stratégie et organisation, Paris : Editions Vuibert 2006, p 443.

7-Lévêque Christian, Sciamia Yves : Développement durable : Nouveau bilan, Paris, Edition :Dunod 2008,p 88.

8-Ministère de l'agriculture et du Développement Rural : Direction de la Vulgarisation : Les méthodes participatives : Techniques d'animation des Focus Groups, 2012, p 4.

9-Persais Eric : La RSE est elle une question de convention ? : Revue Française de Gestion : TIC et Organisation, volume 33, N°172, Mars 2007, p79.

10-Perspectives RSE : Disponible sur le lien perspectives-rse.fr/,consulté le 02-02-2017.

11-Ramanantsoa Bernard: L'art du management : Leadership, Performance, Développement durable, Paris : Editions Les Echos 2008, p 215.

12-Responsabilité Sociétale des Entreprises en Algérie, disponible sur le site : www.rse-algerie.org,consulté le 08-04-2017.

13-Sachs Jeffrey D: Pour le développement durable : Traduit de l'anglais par Patrice Horovitz. Le Quotidien d'Oran du 16-06-2013, p12.

14-Smouts Marie-Claude : Le développement durable : Les termes du débat, Paris, Editions : Armand Colin 2008, p12.